



Conseil de sécurité

Distr. générale
10 septembre 2002
Français
Original: anglais

Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs des représentants suppléants de la Fédération de Russie au Conseil de sécurité

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu de la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies une note verbale datée du 3 septembre 2002, indiquant que M. Pavel R. Knyazev et M. Albert V. Sitnikov ont été nommés représentants suppléants de la Fédération de Russie au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette note verbale constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

